



Le Saint-Siège

***DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
AUX PARTICIPANTS À LA CONFÉRENCE MONDIALE
DES FEMMES PARLEMENTAIRES POUR
LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE***

Lundi 18 octobre 2004

1. Mesdames et Messieurs, tout en vous saluant chaleureusement, je suis heureux de vous souhaiter une cordiale bienvenue à tous. A travers vous, je voudrais adresser ma pensée aux nombreuses nations du monde qui font partie de l'Union interparlementaire. J'adresse un salut particulier au Président de la Chambre des députés italienne, ainsi qu'à la Parlementaire lettone, qui se sont faits les interprètes des sentiments communs.

2. Notre rencontre d'aujourd'hui prend place dans le contexte de la Conférence mondiale des Femmes parlementaires pour la protection de l'enfance et de l'adolescence, organisée par la Présidence du Parlement italien. Le thème des travaux, qui se concluent aujourd'hui, porte sur les conditions de détresse dans lesquelles se trouvent de très nombreux enfants et adolescents dans différentes régions du monde. Votre objectif est, entre autres, d'identifier ensemble des formes efficaces de protection des mineurs à mettre en oeuvre par les Institutions. Je vous exprime à ce propos toute ma satisfaction pour cet engagement louable en faveur des couches les plus jeunes de la population, tout en vous encourageant à poursuivre sur ce chemin, dans la conscience que les enfants et les adolescents constituent l'avenir et l'espérance de l'humanité.

Ils sont le trésor le plus précieux de la famille humaine, mais également le plus fragile et le plus vulnérable. Il faut par conséquent être constamment à l'écoute et prêter attention à chacune de leurs exigences et aspirations légitimes. En particulier, personne ne peut se taire ou rester indifférent lorsque des enfants innocents souffrent, sont laissés pour compte et blessés dans leur dignité de personnes humaines.

3. Le terrible cri de douleur de l'enfance abandonnée et outragée dans de très nombreuses

régions de la terre doit pousser les institutions publiques, les associations privées et tous les hommes de bonne volonté à prendre une conscience renouvelée du devoir que nous avons tous de protéger, de défendre et d'éduquer avec respect et amour ces fragiles créatures.

Pour être efficace, toute action de protection de l'enfance et de l'adolescence doit s'inspirer de la nécessaire prise en compte de leurs droits fondamentaux, qu'exprime bien la célèbre maxime de Juvénal: "*maxima debetur puero reverentia*" (cf. Satyres, XIV, 47). Par ailleurs, dans l'Évangile, Jésus indique les enfants comme nos "modèles" de vie et condamne avec fermeté tous ceux qui ne les respectent pas.

4. Mesdames et Messieurs, je forme les meilleurs vœux pour le succès des journées d'études de votre Conférence, et je souhaite que, grâce à la contribution de tous, le rêve de construire un avenir meilleur pour les nouvelles générations devienne réalité. Puisse Dieu, par l'intercession de Marie, Mère de l'espérance, concéder à l'humanité de voir bientôt réalisée cette prophétie de paix!

J'accompagne ce vœu de l'assurance de ma prière, tout en vous bénissant de tout cœur.